



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
TERRITOIRE DE BELFORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Séance du 12 Octobre 2017

Question n°9

**Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi scientifique et technique  
de l'ISDND d'Etueffont avec l'Université de Franche-Comté**

L'an deux mille dix-sept, le **12 Octobre** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 3 Octobre 2017.

20 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 1 était représenté et 1 avait donné pouvoir, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

**Etaients présents** : Maurice COURTOIS, Emile EHRET, Jérôme FINCK, Denis KUNTZMANN, Marc LERCH, Richard MAZAJCZYK, Félice ZWINGELSTEIN, Jean-Luc ANDERHUEBER, Jean-Pierre BRINGARD, Hervé GRISEY, Patrick MIESCH, André PICCINELLI, Thierry STEINBAUER, Gérard TRAVERS, Catherine METRAL, Alphonse M'BOUKOU, Michel GALMICHE, Gilles HEINRICH, Michel JARDON, Jean PAOLI.

**Etait représenté** : Laurent LACREUSE pour Michel JACOBBERGER.

**Avait donné procuration** : Éric PARROT à Jean-Luc ANDERHUEBER.

**Etaients Excusés** :

**Etaients Absents** : Eliane FARNY, Didier SANSIG, Christophe GEORGES, Hervé GUIOT, Jean-Claude MILLE, Luc SENGLER, Pascal PETITJEAN.

Secrétaire de séance : Jean-Luc ANDERHUEBER

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	22

Vote		
Pour	Contre	Abstention
22	0	0

Date de Convocation : 3 Octobre 2017

Date d'affichage :

## DELIBERATION

Lors du Comité syndical du 14 septembre 2017, Monsieur GRISEY a présenté les résultats des suivis scientifiques et techniques de l'ISDND d'Etueffont.

A la vue des résultats concluants et de la potentialité de voir les délais de suivi post-exploitation de l'ancienne décharge réduits, il est proposé de signer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi scientifique et technique de l'ISDND d'Etueffont avec l'Université de Franche-Comté, pour une durée de 4 ans, et de lancer un marché public (inférieur à 90 000 euros) relatif aux prestations de suivi et d'accompagnement par un bureau d'études spécialisé et les analyses à réaliser dans un laboratoire extérieur.

Concernant l'Université de Franche-Comté, le soutien financier sera le suivant :

### Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi scientifique et technique de l'ISDND éTUEFFONT (90)

Encadrement scientifique sur 4 ans : Lotfi ALEYA	6 000,00 €
Accompagnement technique sur 4 ans par le technicien du laboratoire	2000,00 €
étudiants sous convention de stage (555 €/ mois sur 6 mois sur 4 ans) soit 3330€/an Montant global sur la durée de la convention : 13320€	Indemnité de stage par le Sictom
Frais de mission et frais de déplacement	2 000,00 €
Analyse des lixiviats et boues sur la première lagune conformément aux prescriptions de l'annexe scientifique	16 500,00€
Analyses des phytoplanctons, algues, rotifères, plantes aquatiques, mousses et évolution des composants biologiques effectués au sein du laboratoire UMR Chrono environnement	20 000,00 €
<b>Total prestations</b>	<b>46 000,00 €</b>
Frais Infrastructures UFC 5%	2 325,00 €
Frais SAIC 7%	3255,00 €
<b>Total HT</b>	<b>51 580,00 €</b>

Un marché public sera donc mis en place pour les prestations suivantes :

		Qté	P.U.HT	P Total HT
Indemnités de stages pour étudiants	Indemnités estimatives pour 6 mois	4	3 300,00€	13 200,00€
Analyses d'eau, boues, poissons effectuées dans un laboratoire extérieur (montant estimatif avant consultation)	- analyses eau sur piézomètres	8	2 000,00 €	16 000,00 €
	- analyses eau sur eau lagunes	8	2 000,00 €	16 000,00 €
	<i>Sous-Total 1</i>			<i>45 200,00 €</i>
Prestations de suivi et d'accompagnement par un bureau d'études spécialisé (montant estimatif avant consultation)	- relevés piézométriques et prélèvements eau	8	1 400,00 €	11 200,00 €
	- analyses biogaz	8	800,00 €	6 400,00 €
	- visites réglementaires et procès verbaux	8	1 500,00 €	12 000,00 €
	- assistance et suivi MOA	8	900,00 €	7 200,00 €
	<i>Sous-Total 2</i>			<i>36 800,00 €</i>
<b>TOTAL HT</b>				<b>82 000,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 13/10/2017

Reçu en préfecture le 13/10/2017

Affiché le

ID : 090-200075133-20171012-9\_12102017-DE

Soit un montant maximum annuel de 33 395 € HT, soit 40 074 € TTC.

Un conventionnement pour 4 ans sera nécessaire afin de permettre une continuité du schéma des analyses du laboratoire retenu.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le Président à signer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi scientifique et technique de l'ISDND d'Etueffont avec l'Université de Franche-Comté pour une durée de 4 ans dans la limite des montants maximaux détaillés ci-après (montants à inscrire dans la convention à définir avec l'UFR de manière précise),
- D'autoriser le Président à lancer et signer le marché public (inférieur à 90 000 euros) relatif aux prestations de suivi et d'accompagnement par un bureau d'études spécialisé et les analyses à réaliser dans un laboratoire extérieur.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président  
Patrick MIESCH

